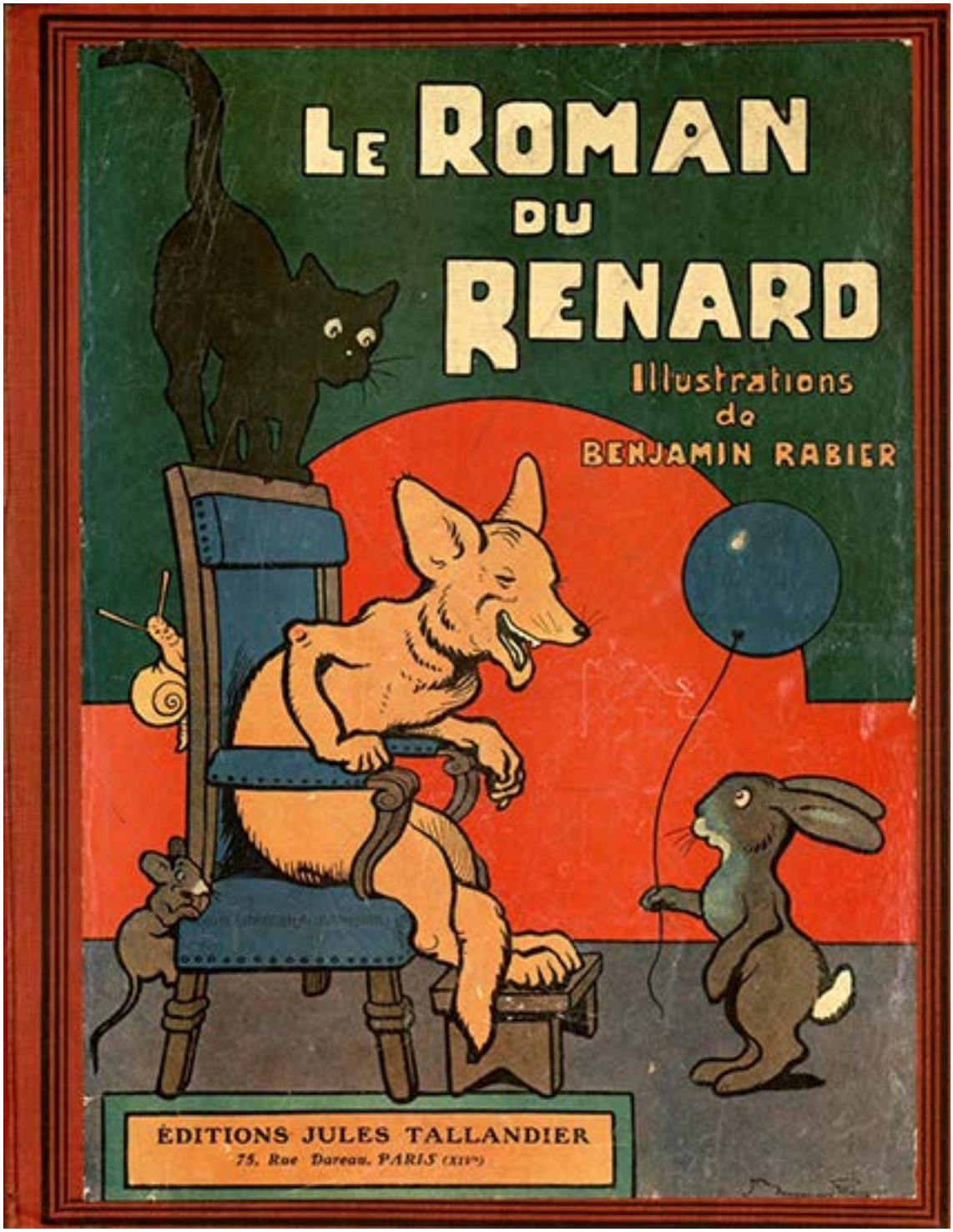

La clameur d'Ysengrin

Le Roman du Renard

La clameur d'Ysengrin

Recueil de récits du Moyen-Age

Texte de Jeanne Leroy-Allais

Illustrations de Benjamin Rabier

Adaptation réalisée par Marie-Laure Besson

L’assemblée était au grand complet.

Ysengrin était un puissant personnage, il remplissait à la cour l’office de connétable et chacun s’était fait un devoir de venir écouter sa clameur.

Les hauts barons entouraient le roi, puis venaient les riches vavasseurs ; en arrière se tenaient, pleins de respect et de soumission, les sujets de moindre importance.

Là se trouvaient Brun, l'ours, Baucent, le sanglier, Bruyant, le taureau, Brichemer, le cerf, Platel, le daim, Musart, le chamois, Rooniaus, le mâtin, Bélin, le mouton, Metbé, la chèvre, puis Cointereau, le singe, Tybert, le chat, Grimbert, le blaireau, Fouinet, le putois, Lampe, le lièvre, Galopin, le lapereau, Rousselet, l'écureuil, Bièvre, le castor, Petitpourchas, le furet, Blanche, l'hermine, Gente, la marmotte, Pelé, le rat, puis encore Moufllart, le vautour, Pinçart, le héron, Tiercelin, le corbeau, Chanteclair, le coq, Drouin, le moineau, Frobert, le grillon, Frémont, la fourmi, Tardif, le limaçon, etc.

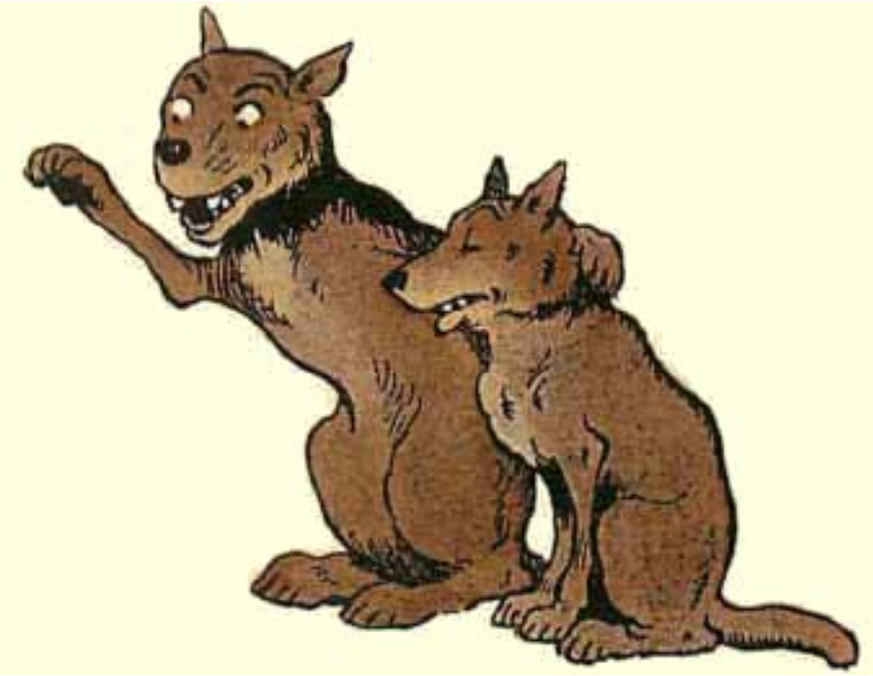

Ayant Giremonde à ses côtés, Ysengrin s’avance et parle en ces termes :

— Sire, je lève clameur contre Renard qui, malgré nos liens de compérage, ne cesse de me trahir. Vous connaissez déjà la plupart de ses crimes et de mes infortunes ; vous savez comment je faillis perdre la vie dans la glace de l’étang, au lardier d’un vilain, à la chasse aux oies, au piège du vallon, et finalement au puits des Blancs-Manteaux... Mais ce n’est pas tout : mon épouse, ici présente, vous dira que chaque fois que ce mauvais roux la rencontre, il l’outrage de ses propos inconvenants.

Nos enfants même, nos chers louveteaux, ne sont pas à l'abri de ses malices.

L'autre jour, il les poursuivit jusque chez nous, les maltraita, les battit, les roula dans la poussière, les couvrit d'ordures, les inonda d'une eau infecte, les appela : enfants trouvés... et pire... Le petit Harpin, notre dernier-né, est malade depuis ce moment et le mire craint bien qu'il ne perde la vue. C'est pourquoi, Sire, je vous adjure de remettre la cause au tribunal, pour que justice me soit rendue.

Le roi n’aimait pas les querelles entre ses barons, et, de plus, il gardait une secrète indulgence à Renard dont les tours l’amusaient.

— Connétable, fit-il, étiez-vous présent lorsque Renard maltraita vos enfants ?

— Non, Sire, mais mon épouse en fut le témoin désolé.

— A qui donc ferez-vous croire, Giremonde, que robuste et courageuse comme vous l’êtes, vous avez laissé ce nain de Renard injurier et battre vos petits ?

— Monseigneur, interrompit le loup, vous ne devez prendre la défense ni de Renard ni de moi. Il vous suffit d'écouter ma clameur et de juger si elle mérite d'être retenue pour être portée devant mes pairs.

Le roi essaya encore de la conciliation.

— Connétable, il me semble que les choses pourraient s'accommoder.

— Il me semble à moi, Sire, que vous soutenez Renard et que vous auriez meilleure grâce à prendre ma cause en mains, car je vous servis toujours mieux que lui. Si je vous avais flatté au lieu de vous servir, je serais en plus grande faveur auprès de vous.

La dignité de Noble l'empêcha de répondre à cette attaque du plaignant.

A cette époque, se trouvait à la cour Messire Chameau dont chacun estimait la prudence et la sagesse, bien que nul n'eût pu dire sur quoi reposait cette réputation.

Il était né en Perse, mais il avait passé plusieurs années à Constantinople ; ces temps derniers, il vivait en Lombardie d'où il était venu auprès de Noble en qualité de légat.

Le roi tint à ce qu'il donnât son avis.

— Maître, dit-il, avez-vous connaissance de telles clameurs levées dans vos contrées et de l'accueil qui leur fut fait ?

Messire Chameau prit la parole.

Il fit un long discours en charabia où se mêlaient le persan, le turc, le lombard et le franc ; encore était-ce du mauvais persan, du mauvais turc, du mauvais lombard, du mauvais franc.

Nul n'en comprit un traître mot ; n'empêche que d'aucuns applaudirent et que d'autres murmurèrent.

Cointereau s'esclaffa.

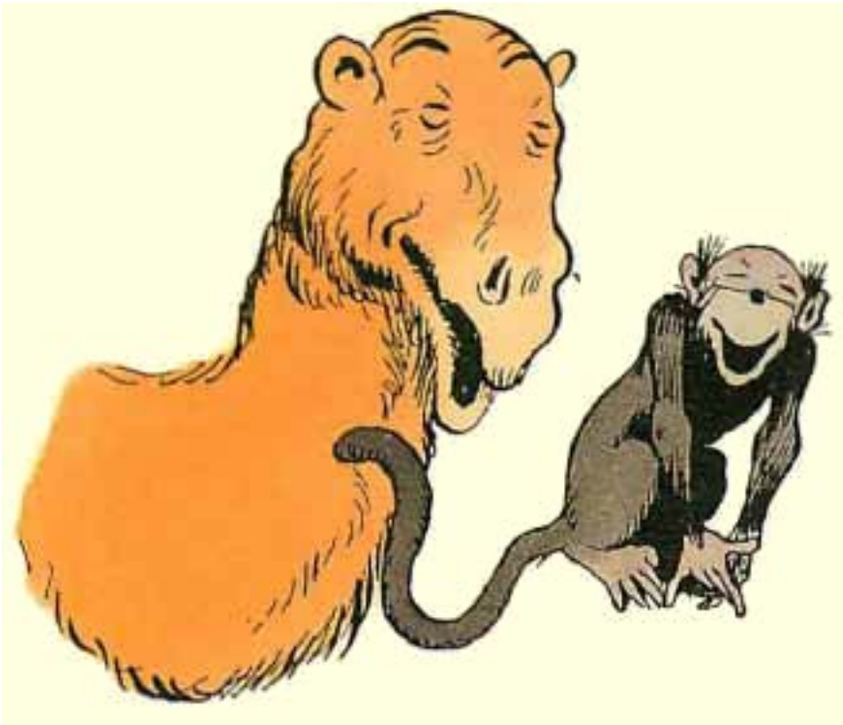

Seul le roi conserva toute sa dignité.

— La clameur d'Ysengrin est retenue, prononça-t-il. Barons, je vous laisse délibérer sur la manière dont justice lui sera faite.

Puis il se retira.

D'un commun accord, on donna la présidence à Brichemer, le cerf, qui était sénéchal de la cour et bien connu pour son impartialité.

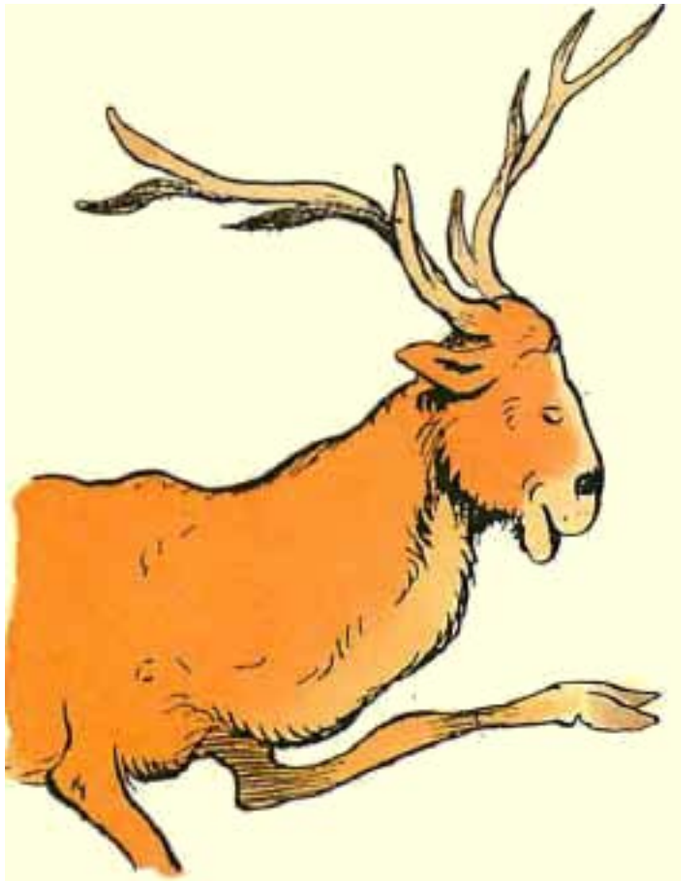

— Seigneurs, dit-il, écoutez mes paroles et reprenez-moi si je ne dis pas bien. Vous avez entendu la clameur d'Ysengrin contre Renard.

Besoin serait qu'avant de juger, nous ayons des preuves certaines de ce qu'il avance. Il ne faut pas que n'importe qui puisse lever clameur contre un innocent et le faire condamner.

L'ours qui haïssait Renard presque autant qu'Ysengrin, reprit avec violence :

— Nous avons le témoignage de Giremonde.

— Selon moi, fit sagement Baucent, la parole de Giremonde ne vaut rien. Étant l’épouse d’Ysengrin, elle lui est entièrement soumise; elle ne peut aller et venir, parler ou se taire sans le bon plaisir de son seigneur.

Elle est donc tenue de dire ce qu’il dit lui-même. Il nous faut des témoignages plus désintéressés, plus libres.

Brun ne se tint pas pour battu.

— Entre la parole du connétable et celle d’un mauvais garçon comme Renard, il n’y a pas à hésiter une seconde.

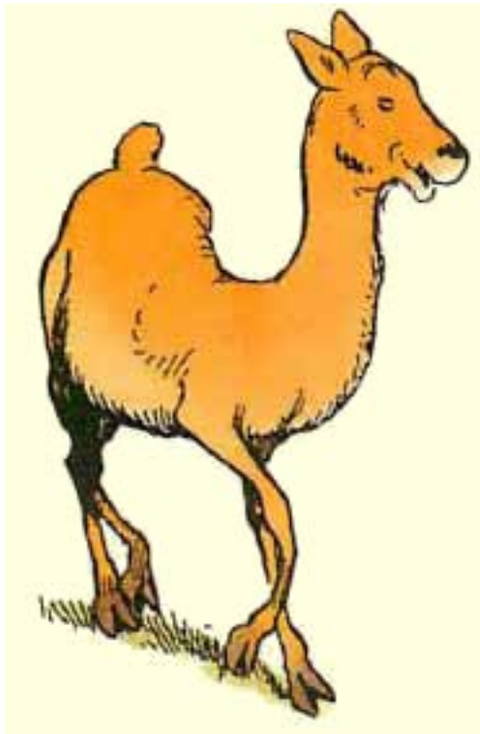

— Pourtant, fit Platel, le daim, Ysengrin accuse Renard d'avoir outragé son épouse, maltraité ses enfants et de l'avoir exposé lui-même plusieurs fois à une mort traîtresse ; il faut punir de tels forfaits si l'on ne veut pas qu'ils se perpétuent.

— Rien de plus juste, fit Brichemer ; on ne dit point que les coupables ne doivent pas être punis, on dit seulement qu'il ne faut pas les condamner sans les entendre, eux et les témoins qu'ils peuvent produire.

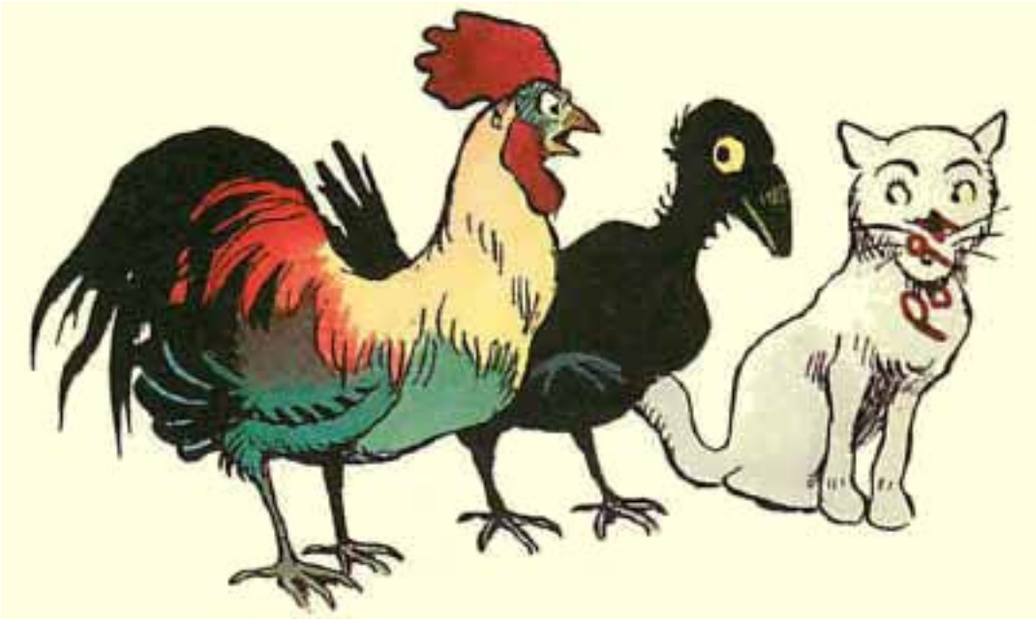

— Voilà bien des histoires, gronda Brun d’un ton bourru ; moi-même, comme Ysengrin, j’ai été victime de ce damné fripon et comme lui j’ai failli perdre la vie.

Et puis, c’est encore Chanteclair, c’est Tiercelin, c’est la mésange, c’est le grillon, c’est Tybert qui ont à se plaindre de ses Félonies;... mais qui donc n’a pas été persécuté par ce mauvais larron ?... M’est avis que le roi ne s’est pas fait honneur en riant sous cape des méfaits de Renard,... il pourrait bien s’en repentir avant peu.

— Calmez-vous, Brun, repartit le sage Brichemer, vous allez être bientôt à même de décider à quelle amende il est juste de condamner Renard.

— Une amende !... cria l'ours au comble de la fureur, vous pensez qu'une amende, si forte soit-elle, suffira au châtiment de pareils crimes !... Mais il faut que Renard soit amené ici pieds et poings liés,... il faut le battre de verges,... le mettre en geôle,... le suspendre au gibet...

Cointereau, le singe, n'avait encore rien dit ; il se contentait de sauter de-çà de-là, de faire des grimaces aux orateurs et de se moquer de tout le monde.

— A tout péché miséricorde, prononça-t-il avec une componction très bien imitée. La peste soit de ces gens pressés qui veulent condamner le monde sans rien entendre.

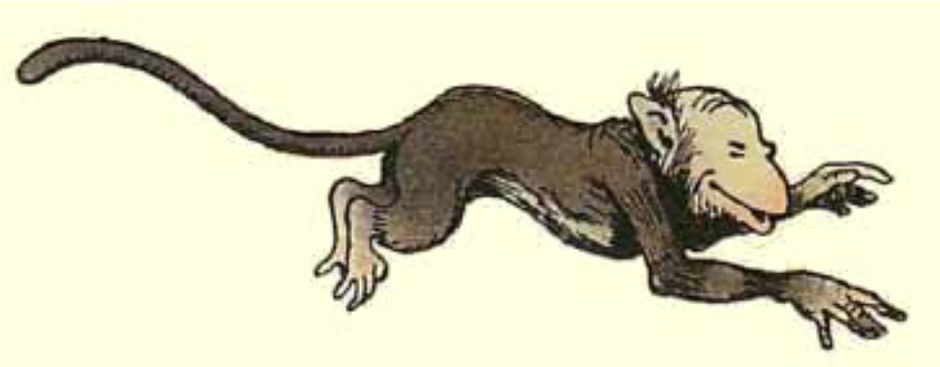

— Vous, Cointereau fit Brun, on comprend que vous soyez du côté de Renard, vous êtes personnes de même espèce.

— Allons, dit Brichemer, au lieu d'envenimer la querelle, vous feriez mieux de chercher à concilier les parties... Nous allons donc, suivant l'ordre du roi, mander Renard devant un tribunal composé de ses pairs.

— Qui présidera ce tribunal ? demanda Brun avec le secret espoir qu'on lui répondrait : « Vous ».

— Il me semble, répondit Brichemer, que Rooniaus, le matin du hobereau Bertrand de la Mariette, pourrait remplir cet office. C'est un personnage honnête et vertueux en qui l'on peut avoir toute confiance.

Cette proposition fut approuvée à une grande majorité, et il fut également décidé que Grimbert serait chargé de porter à Renard son assignation à comparaître.

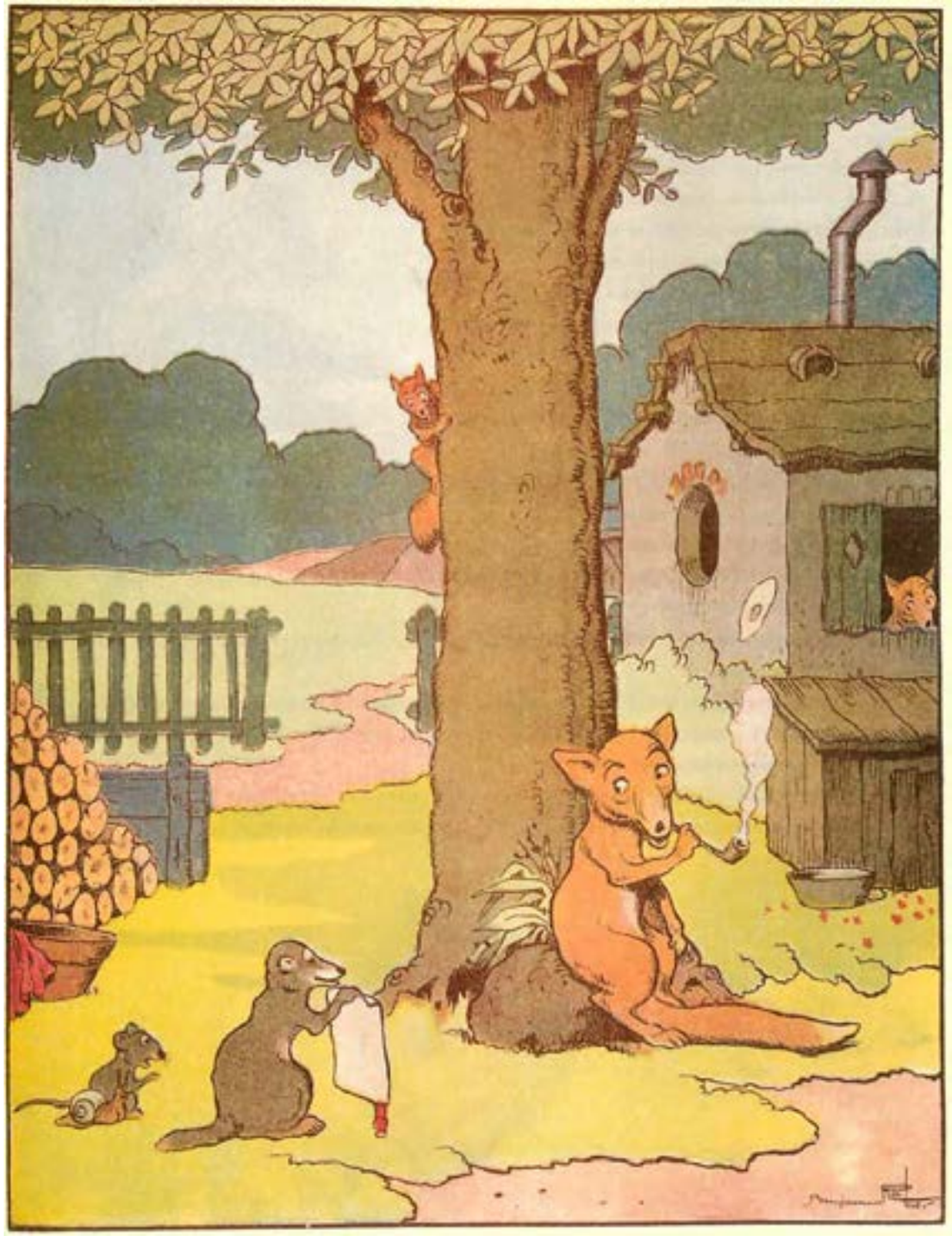

Les mots difficiles

Un outrage : ce qui passe les bornes en fait d'offense, d'injure.

Inconvenant : qu'il ne convient pas de faire, propos grossiers et blessants.

Adjurer : commander, au nom de Dieu, de faire ou de dire quelque chose.

Une conciliation : action permettant de faire disparaître les causes d'un conflit.

La Perse : pays qui correspond actuellement à l'Iran.

Constantinople : ville qui s'appelle aujourd'hui Istanbul, et qui est la capitale de la Turquie.

Lombardie : région d'Italie.

Un légat : cardinal envoyé avec des pouvoirs extraordinaires par le pape, auprès de princes chrétiens.

Une contrée : étendue de pays.

Un sénéchal : Officier qui dans un certain ressort était chef de la justice et commandait la noblesse lorsqu'elle était convoquée pour l'arrière-ban.

Arrière-ban : convocation que faisait le roi à sa noblesse, tant vassaux qu'arrière-vassaux, pour aller à la guerre.

Une verge : petite baguette longue et flexible.

Une geôle : une prison.

Un gibet : potence où l'on exécute les condamnés à la pendaison.

La componction : gravité recueillie et peu sincère.

Mander quelqu'un : lui donner l'ordre de venir.

Une assignation : convocation pour comparaître au tribunal.